

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2023

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES DANS LA GRANDE DISTRIBUTION - (N° 1679)

AMENDEMENT

N ° CE62

présenté par

M. Hajjar, M. Naillet, M. Califer, M. Baptiste et les membres du groupe Socialistes et apparentés
(membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.